Ville de Wattrelos

Centre Communal d'Action Sociale

Compte rendu de la séance du 26 avril 2025

www.delcampe.net collections27

SOMMAIRE

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 26 avril 2025 1

COMPTE DE GESTION 2024 BUDGET PRINCIPAL ET ANNEXES 9

COMPTES ADMINISTRATIFS 2024 BUDGET PRINCIPAL ET ANNEXES 9

BUDGET PRINCIPAL AFFECTATION DU RESULTAT 2024 10

BUGET PRINCIPAL DECISION MODIFICATIVE 1 10

SERVICE DE SOINS INFIRMIERS A DOMICILE DECISION MODIFICATIVE 1 11

CDG 59 CONVENTION D'ADHESION AU SERVICE DE DEMATERIALISATION DE LA COMMANDE PUBLIQUE 12

KEOLIS LILLE ILEVIA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE MATERIEL PERMETTANT LE RECHARGEMENT D'ABONNEMENT DE TRANSPORT 13

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 26 AVRIL 2025

Monsieur le Président ouvre la séance.

Sans observations sur le compte rendu de la précédente séance, celui-ci est adopté à l'unanimité des membres présents.

Wattrelos
Une Ville au cœur qui bat

ORDRE DU JOUR

Conseil d'Administration du CCAS
Séance du 26 avril 2025- 9h30

Compte rendu de la séance du 22 mars 2025

ADMINISTRATION GENERALE - FINANCES

22 Comptes de gestion 2024 du budget principal et des budgets annexes
23 Comptes adminstratif 2024 du budget principal et des budgets annexes
24 Budget principal : affectation du résultat 2024
25 Budget principal DM1
26 SSIAD DM1
27 CDG59 : convention accés services de dématérialisation de la commande publique

SOLIDARITES

AUTONOMIE

28 ILEVIA : convention de mise en place de l'outil de chargement des profils des personnes de plus de 65 ans et non imposables

RESSOURCES HUMAINES

COMMUNICATION

TZNR : présentation du Diagnostic Social de Territoire

INFORMATIONS RELATIVES AUX DELEGATIONS DE SIGNATURE

Contrats et conventions

Un exposé de l'exécution budgétaire 2024 du budget principal et des budgets annexes est présenté aux administrateurs. Le résultat financier global est présenté de façon consolidée. Les résultats du budget principal et du budget de l'aide à domicile font l'objet d'affectation à l'exercice en cours. Les résultats des résidences autonomies font l'objet de proposition aux autorités de tarification (le Département et l'Agence Régionale de Santé).

Monsieur le Président présente à l'Assemblée les comptes de gestion 2024 dressés par le Trésorier Principal du budget principal et des budgets annexes, qui ne font pas l'objet d'observations, sont mis au vote et adoptés.

Monsieur le Président quitte l'assemblée comme le prévoit la règle.

Monsieur le Vice-Président absent, M Daniel BALCAEN est désigné Président de séance, en qualité d'administrateur le plus âgé.

Il présente les comptes administratifs 2024 du budget principal et des budgets annexes, les délibérations d'affectation et de propositions d'affectation des résultats, qui ne font pas l'objet d'observations, sont mis au vote et adoptés.

FONCTIONNEMENT : EXECUTION BUDGETAIRE MAITRISEE

Exécution des dépenses : 90 % des prévisions budgétaires
Exécution des recettes : 94 % des prévisions budgétaires

Un résultat global positif : + 318 K€

Dont 3 résultats déficitaires

- **CCAS Principal – 13 917 €**
- **RA ROSELIERE HEBERGEMENT – 39 472 €**
- **RA PARC – 868 €**

DEPENSES	TOTAL	Budget voté	% réalisation
011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	875 666.70 €	1 176 370.58 €	74.44
012 - CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	4 069 786.88 €	4 458 068.68 €	91.29
042 - DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	39 607.32 €	39 618.00 €	99.97
65 - AIDES SOCIALES FACULTATIVES	358 258.14 €	363 000.00 €	98.69
66 - CHARGES FINANCIERES	- €	- €	
68 - PROVISIONS	- €	2 100.00 €	0.00
016 - DEPENSES AFFERENTES A LA STRUCTURE	1 200 413.16 €	1 243 697.00 €	96.52
TOTAL	6 543 732.20 €	7 282 854.26 €	89.85

RECETTES	TOTAL	Budget voté	% realisation
002 - RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	153 190.83 €	153 190.83 €	100.00
013 - ATTENUATIONS DE CHARGES	21 925.63 €	22 470.00 €	97.58
70 - PRODUITS DE SERVICES	65 900.50 €	152 528.33 €	43.21
74 RSA+ AS légale	29 333.60 €	29 800.00 €	98.43
74 PRISE EN CHARGE CONTRAT AIDE	111 587.38 €	115 000.00 €	97.03
74 SUBVENTION EQUILIBRE	2 290 000.00 €	2 290 000.00 €	100.00
75 - AUTRE PRODUITS DE GESTION COURANTE	179 215.98 €	170 613.00 €	105.04
77	- €	419.00 €	0.00
78	- €	- €	
017 - GROUPE 1 - PRODUITS DE LA TARIFICATION	3 777 826.59 €	3 712 945.06 €	101.75
018 - GROUPE 2 - AUTRE PRODUITS : cpom forfait autonomie	163 071.94 €	173 441.28 €	94.02
019 - GROUPE 3 - PRODUITS FINANCIERS ET PRODUITS NON ENCAISSABLES	69 696.81 €	462 446.76 €	15.07
TOTAL	6 861 749.26 €	7 282 854.26 €	94.22

RESULTATS 2024 PAR BUDGETS

RESULTAT EXERCICE 2024

		ROSELIERE			TOUQUET			HOUZARDE						
FONCTIONNEMENT	CCAS	ROSELIERE H	ROSELIERE S	GLOBAL CDG	TOUQUET H	TOUQUET S	GLOBAL CDG	HOUZARDE H	HOUZARDE S	GLOBAL CDG	PARC H	SAAD	SSIAD	TOTAL
DEPENSES	2 727 175.42 €	737 843.77 €	46 584.18 €	784 427.95 €	445 930.62 €	32 722.29 €	478 652.91 €	544 484.12 €	59 914.50 €	604 398.62 €	624 201.13 €	705 540.69 €	619 335.48 €	6 543 732.20 €
RECETTES	2 697 963.09 €	698 371.37 €	110 624.60 €	808 995.97 €	459 618.25 €	85 897.39 €	545 515.64 €	563 621.89 €	102 442.08 €	666 063.97 €	604 805.83 €	744 834.68 €	640 379.25 €	6 708 558.43 €
RESULTAT EXERCICE	- 29 212.33 €	- 39 472.40 €	64 040.42 €	24 568.02 €	13 687.63 €	53 175.10 €	66 862.73 €	19 137.77 €	42 527.58 €	61 665.35 €	- 19 395.30 €	39 293.99 €	21 043.77 €	125 353.83 €
RESULTAT REPORTE	15 294.67 €	- €	- €	- €	5 633.94 €	- €	5 633.94 €	- €	- €	- €	18 527.30 €	- €	113 734.92 €	153 190.83 €
RESULTAT CLOTURE	- 13 917.66 €	- 39 472.40 €	64 040.42 €	24 568.02 €	19 321.57 €	53 175.10 €	72 496.67 €	19 137.77 €	42 527.58 €	61 665.35 €	- 868.00 €	39 293.99 €	134 778.69 €	318 017.06 €

INVESTISSEMENT	CCAS	ROSELIERE	TOUQUET	HOUZARDE	PARC	SAAD	SSIAD	TOTAL
DEPENSES	22 409.39 €	29 562.25 €	6 675.42 €	10 546.05 €	21 155.05 €	1 128.00 €	49 261.68 €	140 737.84 €
RECETTES	43 266.81 €	34 912.57 €	14 295.36 €	22 027.40 €	17 160.01 €	1 855.77 €	14 668.60 €	148 186.52 €
RESULTAT EXERCICE	20 857.42 €	5 350.32 €	7 619.94 €	11 481.35 €	- 3 995.04 €	727.77 €	- 34 593.08 €	7 448.68 €
RESULTAT REPORTE	315 772.76 €	53 199.85 €	115 310.70 €	58 593.08 €	61 801.00 €	33.00 €	75 363.89 €	680 074.28 €
RESULTAT CLOTURE	336 630.18 €	58 550.17 €	122 930.64 €	70 074.43 €	57 805.96 €	760.77 €	40 770.81 €	687 522.96 €

CHARGES DE PERSONNEL :
4 069 786 €
61% de la dépense

CCAS	2 083 795.00 €	RESIDENCES AUTONOMIE	890 359.02 €	MAINTIEN A DOMICILE	1 095 635.17 €
SUPPORTS	681 524.00 €	HEBERGEMENT	759 011.08 €	SAAD	657 416.59 €
ACTION SOCIALE	361 647.00 €	SOINS	131 347.94 €	SSIAD	438 218.58 €
ANIMATION+SOS	273 671.00 €				
PEC	568 250.00 €				
CRECHE FAMIALE	169 520.00 €				
ASSUANCE	29 183.00 €				

DEPENSES CIBLES EN RESIDENCE AUTONOMIE

	DEPENSES	%	
FLUIDES	370 874.03 €	9.72	**total depenses**
ANIMATION	65 312.94 €	1.71	
MAINTENANCES	71 869.84 €	1.88	**3 816 556.78**
ENTRETIEN STRUCTURE	92 188.68 €	2.42	
REDEVANCES	812 081.16 €	21.28	
Taux moyen occupation		95%	
Coût fonctionnement moyen par logement		33 222 €	

COUT JOURNALIER SOINS INFIRMIERS A DOMICILE

ACTIVITE SSIAD	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
BENEFICIARES	43	43	44	46	44	45	45	42	43	41	41	40
ACTIVITE/MOIS	89.39	92.72	91.76	85.26	94.27	93.41	85.45	83.94	82.07	86.38	83.78	82.44
PATIENT/JOUR	40.23	41.72	41.29	42.87	42.42	42.03	38.45	37.77	39.93	38.87	37.7	37.1

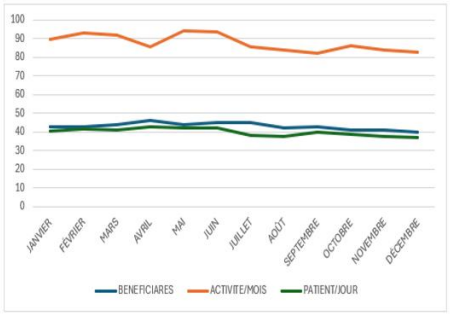

CUMUL JOUR ANNUEL	14556	
TAUX ACTIVITE MENSUEL	88.38%	
COUT GLOBAL/JOUR	42.55 €	%
COUT RH+IDE/JOUR	39.51 €	93
COUT FONCT/JOUR	3.04 €	7

COUT HORAIRE AIDE A DOMICILE

ACTIVITE SAAD	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
BENEFICIAIRES	201	205	204	209	204	202	199	199	200	201	196	199
HEURES/MOIS	2005	2100	1925	2075	1987	1957	2069	1957	2022	2063	1712	1859

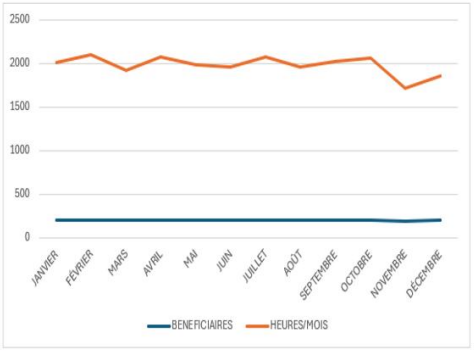

MOYENNE BENEFICIAIRES	202	
MOYENNE MENSUELLE HEURES SER\	1978	
TOTAL ANNUEL HEURES	23731	
COUT GLOBAL HORAIRE	29.73 €	%
COUT HORAIRE INTERVENANTS A D(	27.70 €	93
COUT HORAIRE STRUCTURE	2.03 €	7

FOCUS PAR OFFRES DE SERVICES

	GLOBAL CCAS	HEBERGEMENT	MAINTIEN A DOM	ASF	PRESTATIONS ANIMATION
TOTAL DEPENSES	6 543 732.20 €	2 491 680.61 €	1 324 876.17 €	299 199.00 €	22 690.00 €
TOTAL RECETTES	6 861 752.26 €	2 649 542.65 €	1 498 951.85 €		
RESULTAT	318 020.06 €	157 862.04 €	174 075.68 €		
CAF	4.63	5.96	11.61		
% DEPENSES		38.08	20.25	4.57	0.35
% RECETTES		38.61	21.85		

INVESTISSEMENT

EXECUTION BUDGETAIRE

		ROSELIERE	TOUQUET	HOUZARDE	PARC			
DEPENSES	CCAS	HEBERGEMENT	HEBERGEMENT	HEBERGEMENT	HEBERGEMENT	SSIAD	SAAD	TOTAL
13 - SUBVENTIONS TRANSFERABLES							750.00 €	750.00 €
16 - CAUTIONS	244.73 €	7 149.84 €	2 915.42 €	5 155.83 €	7 631.81 €			23 097.63 €
20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 268.00 €	3 978.00 €	378.00 €	378.00 €	378.00 €	378.00 €	378.00 €	8 136.00 €
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	19 866.66 €	18 434.41 €	3 382.00 €	5 012.22 €	13 145.24 €	48 883.68 €	- €	108 754.21 €
49 - PROVISIONS CREANCES DOUTEUSES								- €
TOTAL	22 469.39 €	29 562.25 €	6 675.42 €	10 546.05 €	21 155.05 €	49 261.68 €	1 128.00 €	140 737.84 €

		RA1	RA2	RA3	RA4			
RECETTES	CCAS	HEBERGEMENT	HEBERGEMENT	HEBERGEMENT	HEBERGEMENT	SSIAD	SAAD	TOTAL
001 - RESULTAT INVESTISSEMENT	315 772.76 €	53 198.85 €	115 310.70 €	58 593.08 €	61 801.00 €	75 363.89 €	33.00 €	680 074.28 €
28 - DOTATION AUX AMMORTISSEMENTS	39 607.32 €	22 662.04 €	9 282.61 €	13 648.65 €	10 032.88 €	3 044.60 €	1 123.00 €	99 401.10 €
10 - FCTVA	3 225.89 €	2 674.58 €	1 360.95 €	2 132.25 €	1 336.41 €	11 624.00 €	732.77 €	23 286.85 €
13 - SUBVENTION EQUIPEMENT			- €			- €	- €	- €
16 - CAUTIONS	433.60 €	9 375.95 €	3 651.80 €	6 246.50 €	5 790.72 €			25 498.57 €
49 - PROVISIONS CREANCES DOUTEUSES		- €	- €	- €	- €		- €	- €
TOTAL	359 039.57 €	88 112.42 €	129 606.06 €	80 620.48 €	78 961.01 €	90 032.49 €	1 888.77 €	828 260.80 €
RESULTAT	330 630.18 €	58 550.17 €	122 930.64 €	70 074.43 €	57 805.96 €	40 770.81 €	760.77 €	687 522.96 €

Mobilier de bureau et matériel informatique services administratifs	17 074.00 €
Matériel de bureau/technique et matériel informatique résidences autonomie	20 981.00 €
Licences création réseau impression	3 780.00 €
ROSELIERE Borne tactile	18 000.00 €
SSIAD 4 véhicules électriques + branchement réseau bornes recharges	48 883.00 €

LES PRINCIPALES ACQUISITIONS

Axes de progrès de la Direction Générale

RESIDENCES AUTONOMIE

SUPPRIMER LES EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT DES PARTIES HEBERGEMENT ET SOINS PAR DES DEPENSES AMELIORANT LE CADRE DE VIE, L'ANIMATION ET LA PRISE EN CHARGE DE LA PERTE D'AUTONOMIE

ENCOURAGER LES INVESTISSEMENTS ORIENTES VERS LA MODERNISATION DE LA SECURITE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL

FUSION SAAD-SSIAD

INTEGRER AU FINANCEMENT DE LA NOUVELLE STRUCTURE LES CHARGES AUJOURD'HUI SUPPORTEES PAR LE BUDGET PRINCIPAL AFIN DE DEGAGER DE LA MARGE POUR DYNAMISER LA RESSOURCE HUMAINE DE L'OFFRE DE SERVICE

MERCI DE VOTRE ATTENTION

COMPTE DE GESTION 2024 BUDGET PRINCIPAL ET ANNEXES

Madame le Trésorier Principal du SGC TOURCOING a transmis les comptes de gestion du budget principal et des budgets annexes de l'exercice 2024.

Vu les budgets primitifs ainsi que les décisions modificatives s'y rapportant, considérant que le Trésorier a repris dans ses écritures les résultats au 31 décembre de l'exercice, considérant que l'ensemble des mandats de dépenses et des titres de recettes réalisés du 1er janvier au 31 décembre de l'exercice, y compris ceux relatifs à la journée complémentaire, figurent à l'ensemble des comptes de gestion, il est proposé au Conseil d'Administration d'adopter l'ensemble des comptes de gestion du Trésorier Principal de l'exercice 2024 du budget principal et des budgets annexes comme repris ci-dessous.

Le conseil adopte à l'unanimité

COMPTES ADMINISTRATIFS 2024 BUDGET PRINCIPAL ET ANNEXES

Le Conseil d'Administration, délibérant sur les comptes administratifs de l'exercice 2024 dressés par Monsieur Dominique BAERT, ordonnateur ;

Après s'être fait présenter les budgets primitifs, prévisionnels et Décisions Modificatives de l'exercice, et les délibérations s'y rattachant ;

- Donne acte de la présentation du compte administratif du budget principal et des budgets annexes de l'exercice 2024 ;
- Constate l'identité de valeurs entre les écritures des comptes administratif et des comptes de gestion ;

Le conseil adopte à l'unanimité

BUDGET PRINCIPAL AFFECTATION DU RESULTAT 2024

FONCTIONNEMENT	CCAS
DEPENSES	**2 727 175.42 €**
RECETTES	**2 697 963.09 €**
RESULTAT EXERCICE	**- 29 212.33 €**
RESULTAT REPORTE	**15 294.67 €**
RESULTAT CLOTURE	**- 13 917.66 €**

INVESTISSEMENT	CCAS
DEPENSES	22 409.39 €
RECETTES	43 266.81 €
RESULTAT EXERCICE	20 857.42 €
RESULTAT REPORTE	315 772.76 €
RESULTAT CLOTURE	336 630.18 €

Décision d'affectation :
Fonctionnement, report au 002 – **13 917.66 €**
Investissement, report au 001 + **336 630.18 €**

Pour mémoire :
Solde au 1068 : + 5.95 €

Le conseil adopte à l'unanimité

BUGET PRINCIPAL DECISION MODIFICATIVE 1

Le dispositif permis solidaire ne bénéficie plus de financements de l'Etat car plus dans les critères d'attribution de subventions. Il subsiste en dépenses les dossiers des derniers candidats inscrits avant la fin du dispositif. Il y a aussi des soldes de subvention à percevoir sur une les deux dernières années de financement. C'est la raison de l'inscription de cette recette de 10 000 €.

0590405	CCAS	DM n°1 2025
Code INSEE	CCAS	

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil d'administration

ANNULATION RAT PERMIS SOLIDAIRE

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
EXPLOITATION				
D-65888-4212 : Autres charges diverses de gestion courante	0.00 €	10 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante	0.00 €	10 000.00 €	0.00 €	0.00 €
R-7472-4212 : Participations régions	0.00 €	0.00 €	0.00 €	10 000.00 €
TOTAL R 74 : Dotations et participations	0.00 €	0.00 €	0.00 €	10 000.00 €
Total EXPLOITATION	0.00 €	10 000.00 €	0.00 €	10 000.00 €
Total Général		**10 000.00 €**		**10 000.00 €**

Le conseil adopte à l'unanimité

SERVICE DE SOINS INFIRMIERS A DOMICILE DECISION MODIFICATIVE 1

A la clôture de l'exercice 2024, les 4 bornes de recharge des véhicules électriques étaient livrées et mises en service. La facture n'était pas arrivée, un report de crédit a été réalisé le service étant fait.

Les crédits d'investissement reportés en N+1 doivent être équilibrés avec les recettes de l'exercice, ce que ne permettaient pas les recettes d'investissement au moment du vote du budget.

Par ailleurs la facture n'était pas parvenue au moment du vote.

Depuis les comptes de gestion ont été validés et le résultat d'investissement disponible pour financer ce report, c'est pourquoi il est proposé cette Décision Modificative afin de permettre la régularisation de la facture, parvenue depuis.

590796371	CCAS	DM n°1 2025
Code INSEE	BUDGET SERVICE DE SOINS	

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil d'administration

BORNES VEHICULES ELECTRIQUES

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
R-001 : Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0.00 €	0.00 €	0.00 €	33 700.00 €
TOTAL R 001 : Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	**0.00 €**	**0.00 €**	**0.00 €**	**33 700.00 €**
D-2153 : Installations à caractère spécifique	0.00 €	22 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2183 : Matériel de bureau et matériel informatique	0.00 €	11 700.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	**0.00 €**	**33 700.00 €**	**0.00 €**	**0.00 €**
Total INVESTISSEMENT	**0.00 €**	**33 700.00 €**	**0.00 €**	**33 700.00 €**
Total Général		**33 700.00 €**		**33 700.00 €**

Le conseil adopte à l'unanimité

CDG 59 CONVENTION D'ADHESION AU SERVICE DE DEMATERIALISATION DE LA COMMANDE PUBLIQUE

Le Code des Marchés Public impose la dématérialisation des procédures et documents relatifs à tout marchés formalisés ou non (Appel d'Offres ou Marché à Procédure Adaptée). Le Centre de Gestion du Nord a développé et mis à disposition des collectivités une plateforme technique de dématérialisation offrant tous les services et les moyens techniques sécurisés pour cette obligation. Le CCAS y adhère depuis sa mise en service via une convention d'une durée limitée.

Arrivée à son terme, une nouvelle convention permet de maintenir l'accès et le respect sécurisé de l'obligation de dématérialisation. La prestation est gratuite pour les collectivités, dont le CCAS, qui publient moins de 50 consultations.

Le conseil adopte à l'unanimité

KEOLIS LILLE ILEVIA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE MATERIEL PERMETTANT LE RECHARGEMENT D'ABONNEMENT DE TRANSPORT

Keolis Lille Métropole, filiale du Groupe Keolis, exploite le réseau de transport urbain de personnes de la Métropole Européenne de Lille, réseau dont la dénomination commerciale est ilévia, en vertu d'un contrat de concession de service public **jusqu'au 31 mars 2025**.

Au terme d'une procédure de consultation, la Métropole Européenne de Lille a attribué à la société Keolis SA le nouveau contrat de concession de service public des transports urbains de personnes d'une durée de six ans et neuf mois dont le démarrage d'exploitation est fixé au 1er avril 2025.

Cette concession signée le 29 octobre 2024 impose la création d'une société dédiée. Le service public sera donc exploité par la nouvelle société dédiée Keolis Lille ilévia SA, filiale à 100% du Groupe Keolis.

La société Keolis Lille ilévia sera substituée à Keolis Lille Métropole à compter du 1er avril 2025 pour la durée restante de la convention précitée, soit jusqu'au 31 décembre 2031.

Les données administratives de cette nouvelle société sont les suivantes :

La société KEOLIS LILLE ILEVIA, société anonyme au capital de 5.000.000 €, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés (RCS) de Lille Métropole sous le n° 982 752 909, dont le siège social est sis 276 avenue de la Marne, BP 51009, 59701 Marcq-en-Barœul Cedex

En conséquence, pour maintenir le service en cours de gestion par le CCAS du rechargement des abonnements de transport du réseau urbain des + de 65 ans et personnes à faibles ressources assuré par le pôle autonomie, il s'impose une nouvelle convention avec la nouvelle entité créée. Les modalités d'exécution et de mise à disposition du matériel nécessaire sont inchangées.

Le conseil adopte à l'unanimité